



Syndicat CGT des personnels de la Région NORMANDIE,
Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex
Téléphone : 02 35 52 31 25
Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde CS 50523, 14 035 Caen
syndicatcgtcrn@normandie.fr



A
Herve MORIN
Président du Conseil Régional
de Normandie

Rouen le, jeudi 29 janvier 2026

Objet : Demande d'attribution de titres-restaurant en télétravail

Monsieur Le Président,

La CGT-CRN vous demande d'attribuer les titres-restaurant pour tous les agents en situation de télétravail.

Dans les faits, suite aux récentes décisions de la Cour de cassation (Cass. soc. 8 oct. 2025, n° 24-12.373 et n° 24-10.566), il a été établi que les agents en télétravail ont droit aux titres-restaurant dès lors que cet avantage est accordé aux employés présents sur site ou qu'un usage en vigueur prévoit leur attribution aux agents ne pouvant accéder au restaurant d'entreprise.

C'est pourquoi, Il paraît bien évident que tous les agents en situation de télétravail et à distance de leur lieu de travail habituel devraient bénéficier des mêmes droits que ceux qui travaillent sur site, conformément à l'article L. 1222-9 du Code du travail. Le titre-restaurant est un avantage destiné à faciliter le paiement des repas des agents pendant les heures de travail, comme le stipule l'article L. 3262-1 du Code du travail.

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de respecter le principe d'égalité de traitement entre tous les salariés. En effet, plusieurs juridictions ont déjà reconnu que même en télétravail, les employés doivent avoir accès aux titres-restaurant si ceux-ci sont attribués aux autres salariés.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir attribuer les titres-restaurant pour les jours travaillés à distance et pour tous les agents en situation de télétravail.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande de la CGT-CRN et nous espérons une réponse favorable dans les plus brefs délais.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations syndicalistes les plus respectueuses.



Le secrétaire général de la CGT-CRN

M Fabien LUCAS